

Construction en Île-de-France : **Une reprise fragile sous tensions multiples**

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) Grand Paris Île-de-France publie son analyse de la conjoncture du secteur de la construction, basée sur les dernières données disponibles à fin février 2026. Les signaux de reprise sont réels mais restent néanmoins fragiles, menacés par une hausse continue des coûts des matériaux, des tensions géopolitiques et un alourdissement réglementaire persistant.

Les dernières données montrent une dynamique positive pour le secteur, avec **67 500 logements autorisés (+31,4 %)** et 47 000 logements mis en chantier (+14,7 %), ainsi qu'une progression des locaux non résidentiels mis en chantier (+8,1 %, soit 2,706 millions de m²) et autorisés (+18,1 %, soit 4,409 millions de m²). Cette embellie est portée par une demande soutenue et des dispositifs publics incitatifs, comme la loi Jeanbrun ou le statut du bailleur privé.

Une reprise à nuancer

Les défaillances d'entreprises ont légèrement reculé (-1,3 % au 1er trimestre 2026, soit 3 479 défaillances), mais cette amélioration masque des fragilités persistantes, notamment pour les PME et TPE, qui subissent une pression accrue sur leurs trésoreries en raison de la hausse des coûts et des retards de paiement.

Plusieurs facteurs menacent cette reprise : hausse des coûts des matériaux (réduisant la rentabilité et l'accessibilité), RE2020 applicable au tertiaire (alourdissant les coûts), et conflits internationaux (perturbant les chaînes d'approvisionnement et les prix de l'énergie).

L'entretien-rénovation recule de 1,8 % (fin 2025), freiné par les coûts, la pénurie de main-d'œuvre et les interruptions des aides, malgré les CEE. La Fédération régionale espère un rebond au 2^{ème} trimestre 2026 grâce à MaPrimeRénov' et au plan Relance Logement.

L'emploi dans le secteur stagne (-0,7 %, soit 356 599 salariés), avec une baisse du nombre d'intérim (-5,6 % à fin février 2026), signe d'un ralentissement des embauches se traduisant par une instabilité pour les salariés.

Des mesures pour consolider la reprise du secteur

Pour pérenniser cette reprise, la FFB Grand Paris Île-de-France préconise :

- d'accélérer les procédures, de stabiliser les aides (MaPrimeRénov', CEE) dans une programmation pluriannuelle,
- de former les salariés pour la transition énergétique,
- de créer un observatoire des coûts des matériaux et de l'énergie.

Le dispositif Relance Logement (loi Jeanbrun) apporte un espoir avec l'assouplissement pour l'ancien et l'éligibilité de l'individuel (hors neuf). La Fédération régionale demande **d'étendre ce dispositif au neuf dans l'individuel pour atteindre l'objectif de plus de 81 000 logements chaque année à l'horizon 2035**, et souligne la nécessité d'éviter les trous d'air entre les programmes ANRU et de faciliter l'accès des TPE-PME aux marchés publics.

« 2026 pourrait être l'année du rebond si les acteurs saisissent les opportunités locales tout en maîtrisant les risques externes. La FFB Grand Paris Île-de-France reste mobilisée pour accompagner les professionnels et transformer les contraintes en leviers de croissance durable » conclut Edouard Durier, vice-président en charge des affaires économiques à la FFB Grand Paris Île-de-France.

La Fédération Française du Bâtiment Grand Paris Ile-de-France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises du Bâtiment de Paris et de la Petite Couronne. Elle rassemble 23 Chambres Syndicales, réunissant tous les corps de métiers du Bâtiment. En Île-de-France, le Bâtiment représente 89 000 entreprises et près de 350 000 actifs et réalise un chiffre d'affaires de 44 milliards d'euros.



@ffbgrandparis